

Cette déclaration est à présenter au service de « vie scolaire » dès le retour au lycée.

AUCUN(E) ÉLÈVE NE DEVRA SE RENDRE EN CLASSE SANS AVOIR DÉPOSER CETTE DÉCLARATION EN « VIE SCOLAIRE » .

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR
D'ABSENCE DE SYMPTOMES D'INFECTION PAR LA COVID-19

Je soussigné(e) Mme / M. : _____

responsable légal(e) de l'élève : _____

scolarisé(e) en classe de : _____

déclare sur l'honneur que mon enfant, au cours des dernières 48 heures, n'a présenté aucun des symptômes connus de la COVID-19.

Fait à : _____, le _____ / _____ / _____

SIGNATURE DU(E LA) RESONSABLE LÉGAL(E)